

FA

B<sub>D</sub>P<sub>D</sub> 308/10

Marie José Lelivet

## De la plantation à la ville ou la marche du temps caraïbe\*

Voilà trois livres que, seuls, les hasards de l'édition ont fait paraître ensemble, trois livres qui n'appartiennent ni au même genre, ni à la même époque, mais qui, néanmoins, viennent s'articuler comme les maillons d'une logique, pour nous mener de la plantation à la ville, de l'esclavage à l'ère de la consommation.

« Olaudah Equiano, dit Gustavus Vasa l'Africain, naquit en 1745 en Pays Ibo... », lit-on dans la récente traduction française de son autobiographie. A 11 ans, il fut enlevé et emmené en Amérique, comme esclave. Acheté par un lieutenant de la Marine Royale, il échappa au régime de la plantation. Il navigua beaucoup ; il connut tout jeune l'Angleterre et d'autres pays ; il put apprendre à lire et à écrire l'anglais. Puis, il fut revendu à un négociant américain, installé aux Caraïbes ; pour ce nouveau maître, il fit l'expérience du lucratif commerce entre les îles et avec l'Amérique du Nord ; lui-même y gagna quelque argent. A 21 ans, il put racheter sa liberté. Alors, il s'embarqua pour Londres. Il y devint coiffeur. Mais la Marine rapportait davantage et il avait le goût du voyage : il repartit.

Insatiable curieux des autres peuples, Equiano parcourut le monde en tous sens. De son plein gré, il retourna plusieurs fois aux Antilles. Pourtant, il n'avait pas de mots assez durs pour en parler : « Au spectacle de cette terre d'esclavage, une terrible horreur me courut par tout le corps », écrivit-il. Ou encore, devant l'injustice toujours réservée au Noir : « J'étais à présent parfaitement écœuré des Caraïbes et je pensais que je ne serais jamais tout à fait libre tant que je ne les aurais pas quittés. » Il n'en visita pas moins nombre de ces îles.

Equiano fut donc le témoin privilégié d'un système dont il avait d'abord lui-même éprouvé toutes les rigueurs. Sa description du voyage initial, dans la cale du négrier qui l'arrachait à l'Afrique, est saisissante. C'est le souvenir d'un enfant, peut-être, mais placé au cœur du drame qu'il décrit : la puanteur, les chaînes, la maladie, la mort, le suicide, même, de deux de ses proches compagnons... Conscient d'avoir un destin moins cruel que la plupart de ses compatriotes, Equiano n'en subit pas moins directement tout l'arbitraire de la situation servile : il put éviter le fouet

\* A propos de : Olaudah EQUIANO, *La véritable histoire par lui-même d'Olaudah Equiano. Africain, esclave aux Caraïbes, homme libre*, Paris, Éditions Caribéennes, 1987, 169 p. (« Précurseurs noirs ») (trad. de l'édition anglaise P. Edward de 1969) ; Christian DEVERRE, ed., *Enjeux fonciers dans la Caraïbe, en Amérique centrale et à la Réunion. Plantations et paysanneries*, Paris, Institut national de recherche agronomique-Karthala, 1987, 232 p. ; Bernard CHERUBINI, *Cayenne, ville créole et polyethnique. Essai d'anthropologie urbaine*, Paris, Karthala-Centre national de documentation des départements d'outre-mer, 261 p.

M

p 59

et les fers chez ses maîtres, mais à l'extérieur, il se fit souvent insulter et voler sans jamais pouvoir demander justice. S'il ne connut les tortures qu'en témoin, il ne put ignorer la peur. Il en est une qu'il a d'ailleurs particulièrement bien exprimée : celle de l'affranchi en butte à cette « parodie de liberté » qui le soumettait à la même discipline que l'esclave, et lui faisait craindre à tout moment d'être repris.

Equiano fut un fervent abolitionniste. D'après son éditeur anglais, il consacra la fin de sa vie à populariser sa lutte contre le système servile, en parcourant, son livre en main, toute l'Angleterre. Pour lui, l'esclavage tel qu'il était pratiqué sur les plantations d'Amérique était évidemment un crime contre les Africains, mais également une faute économique : « Quelle erreur, que l'avarice des planteurs ! Les esclaves sont-ils plus utiles réduits à la condition de brutes qu'ils ne le seraient si l'on acceptait qu'ils jouissent des prérogatives qu'ont les hommes ? » Rallié aux idées qui soulignaient tout l'intérêt de l'abolition pour la nation anglaise, Equiano pensait aux bénéfices croissants d'un commerce avec l'Afrique, « au fur et à mesure que les indigènes adopteraient insensiblement les modes, ainsi que les us et coutumes britanniques. » Derrière l'abolition se profilait donc l'occidentalisation. Equiano en était partisan. Déjà, jeune esclave sous la férule des Européens, il en était venu « à souhaiter ardemment leur ressembler, [s]'imprégner de leur esprit et imiter leurs manières » ; il avait tout fait pour être baptisé et devenir chrétien. A aucun moment cependant, il ne renia sa terre d'origine. Il s'appliqua au contraire à aider son peuple avec l'outil dont il disposait : l'instruction anglaise.

Au reste, cet Africain fut peut-être avant tout un voyageur : c'est en tout cas à ce regard instruit par l'expérience et les comparaisons que son témoignage doit sa principale richesse.

Avec les études présentées par C. Deverre, la Caraïbe — au singulier cette fois, selon la norme récente qui entend marquer sa distance avec le temps de la colonisation — apparaît être en mutation : l'heure n'est plus vraiment à la plantation triomphante dans l'extrême rigidité de ses rapports sociaux. C'est d'ailleurs bien le changement social que C. Deverre met d'emblée au centre du propos, lorsqu'il organise, en 1983, un séminaire sur la question foncière aux Antilles et en Amérique centrale. En publiant aujourd'hui les actes de ce séminaire, il entend également souligner l'aspect problématique de ce changement : s'il y a bien presque partout rupture de l'ordre des plantations, s'il y a bien multiplication indéniable de la micro-exploitation, doit-on pour autant conclure à l'émergence de « formes de production agricoles nouvelles, fondamentalement paysannes » ? Ou ne s'agit-il que d'un simple « réaménagement des formes de dépendance » ? Telle est l'alternative qu'il pose.

A partir d'une dizaine de communications, l'ouvrage — où vient s'introduire, à titre comparatif, un article sur la Réunion — nous offre un large et intéressant éventail des systèmes et des réformes agraires à l'œuvre dans toute cette région. La plantation et ses structures sociales en constituent le dénominateur commun. Cependant, comme le souligne G. Rocheteau dans le rapport de synthèse, « on ne doit pas se déguiser ce qui oppose les systèmes agraires d'Amérique centrale, où le système de la plantation a été imposé de l'extérieur à une population autochtone, et ceux des îles de la Caraïbe, où une petite paysannerie s'est constituée sur les ruines de la plantation. »

Le terme de plantation recouvre des réalités qui diffèrent largement selon les cas : l'Amérique centrale, à cet égard, ne coïncide pas avec l'Amérique des plantations construite sur fond d'esclavage. Une problématique univoque de la fin des grandes plantations et de l'émancipation de la petite paysannerie semble dès lors difficile. A s'en tenir aux îles, sur lesquelles porte le plus gros de l'ouvrage, les différences, déjà, sont grandes.

A-t-on seulement partout affaire à la fin des plantations ? Tel n'est pas le cas en Haïti, où il faut se garder de confondre propriété et exploitation, fait valoir M. Romulus. Rejetant la thèse — encore vivace au temps de Duvalier — d'une

société haïtienne homogène, formée de petits propriétaires fonciers issus de la désagrégation de la grande plantation esclavagiste après l'indépendance, cet auteur souligne la persistance conjointe de la grande propriété et de la micro-exploitation. En fermage ou métayage, celle-ci n'offre-t-elle pas aux gros planteurs la sécurité d'un système quasi féodal, qu'ils peuvent alors préférer aux bénéfices plus grands mais plus risqués de la plantation capitaliste ?

Sans doute, la forte pression démographique et la productivité de plus en plus faible de l'agriculture font-elles de Haïti un cas particulier. Mais ces caractéristiques lui donnent un rôle-clé dans le maintien de la plantation sur d'autres terres : l'exode des Haïtiens assure, ici et là, la main-d'œuvre bon marché sans laquelle la plantation ne pourrait dégager les surplus qui sont encore parfois les siens. Dans le cadre de la République Dominicaine par exemple, les grandes plantations de canne ne font face à leurs forts besoins saisonniers de main-d'œuvre que grâce à l'immigration haïtienne. Ce phénomène vient toutefois s'inscrire dans un complexe dont chaque élément est nécessaire aux autres. Comme l'explique A. Mounier, la très petite propriété (*minifundio*) est un réservoir de main-d'œuvre bon marché — puisque assurée d'un minimum par l'autoconsommation des produits vivriers cultivés sur un lopin de terre trop réduit pour nourrir une famille sans l'appoint du travail salarié — et ce réservoir permet l'existence de la moyenne exploitation vivrière, destinée à l'approvisionnement du marché local, sans laquelle la grande plantation ne pourrait se vouer aussi entièrement à la culture d'exportation...

Ailleurs, il est vrai, c'est à l'importation que l'on demande de combler les lacunes de la production vivrière locale. Mais partout — et cet ouvrage ne cesse de le rappeler — la petite propriété et *a fortiori* la petite exploitation en fermage ou métayage sont indispensables au maintien de la grande plantation. L'antagonisme entre ces deux formes ne saurait donc expliquer la fin des plantations. Les réformes foncières qui nous sont présentées vont d'ailleurs souvent dans le sens du maintien, voire du renforcement de cette « complémentarité » obligée. Tel est le cas en République Dominicaine, mais aussi en Guadeloupe où se dégage, dit C. Deverre, une « voie paysanne », où les grands « usiniers » (fabricants de sucre) ont été les premiers à amorcer un mouvement qui les décharge de la production directe de la canne. Toutefois, les nouveaux petits propriétaires, nés de la réforme foncière, ont brisé l'ancien rapport de dépendance à l'égard des usiniers : le système de la plantation est en train d'éclater.

La crise sucrière est la toile de fond des changements dans beaucoup de ces îles. A propos de Porto Rico, S. W. Mintz souligne le déplacement des plantations et de la main-d'œuvre vers les États-Unis. En Martinique et en Guadeloupe l'exode rural sévit aussi depuis de longues années. Les faibles rémunérations du travail agricole sont rendues de moins en moins supportables par l'augmentation parallèle des salaires urbains liés au phénomène de départementalisation. Il peut y avoir des terres en friche : désormais, comme le montrent Y. Brugière et L. Thibault pour la Martinique, les rapports à la terre des jeunes agriculteurs « s'établissent en termes de revenus ». On est loin, là encore, des contraintes de l'ancien système de la plantation.

Les Guyanais sont à l'abri de ces contraintes depuis plus d'un siècle déjà : chez eux, la grande plantation n'a pas longtemps survécu à l'abolition de l'esclavage. En revanche, le problème de l'immigration — prélude de toute société créole — reste en Guyane, et notamment en ville, d'une parfaite actualité. Aussi lorsque B. Chérubini propose une anthropologie de la société guyanaise comprise comme société poly-ethnique, à partir d'une « problématique de l'espace urbain » révélant la « dynamique de l'ethnicité », la démarche paraît naturelle.

Dans l'étude de Cayenne qu'il nous offre, l'auteur opère ainsi une double rupture d'habitudes : à l'anthropologie de la Caraïbe qui cherche le plus souvent la culture créole dans ses manifestations rurales, il oppose une approche de l'identité guyanaise

à travers l'anthropologie urbaine ; à l'anthropologie urbaine qui s'attache le plus souvent aux quartiers pauvres, il oppose le choix d'un quartier qui fut « bourgeois » et l'est encore un peu. Il n'y a pourtant pas là provocation, mais bien plutôt nécessité : d'une part, le monde traditionnel de l'abattis, modeste héritier du monde de la plantation, est de plus en plus résiduel ; d'autre part, seul un ancien quartier bourgeois du centre ville peut ouvrir d'emblée sur l'histoire et la profondeur de champ qu'elle apporte.

Partant d'une recension minutieuse des écrits de toute sorte — témoignages directs, relations anciennes ou études récentes — sur la vie cayennaise depuis son origine, B. Chérubini commence par faire revivre la ville, ses gens et son ambiance, à différentes époques, à travers une succession de petites notations empruntées à ces multiples auteurs. Ainsi apprend-on que Cayenne, encore formée de simples pied-à-terre servant aux habitants qui vivaient alors sur les plantations, n'en était pas moins, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, non seulement le centre administratif, mais un relais vital pour l'approvisionnement venant de France, la colonie ne pouvant subvenir par elle-même à ses besoins. Ainsi, encore, apprend-on que dans cette ville aux rues d'abord « appropriées par les esclaves », surgit peu à peu un « modèle » de citoyenneté créole blanc qui survécut à la « société des maîtres » pour entrer dans l'héritage créole...

Si l'auteur rappelle ce que fut l'esclavage et les traces qu'il laissa après l'abolition, il s'attache aussi aux « élites urbaines » : Blancs créoles au temps des plantations, bourgeoisie d'affaires au temps de la ruée vers l'or. Le propos est délibéré : c'est l'emprise de ces élites sur la ville que B. Chérubini cherche à mesurer. Et lorsqu'il nous parle de « l'art du paraître » ou de « l'obligation festive discriminatoire » dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, c'est la tradition créole urbaine, dans toute sa dimension bourgeoise, qu'il entend mettre en relief. « Anthropologie de l'urbanisation et de l'urbanisme », plutôt que d'une communauté urbaine, l'étude du quartier pris comme échantillon fait ensuite appel à une analyse en termes de spatialisation et de réseaux. B. Chérubini peut ainsi toucher à tous les éléments de la structure sociale, dans sa dominante créole, marquée en ville au sceau de la bourgeoisie, comme dans ses aspects interculturels.

Pour les Créoles, apparaissent alors, notamment, l'instabilité des positions familiales, la marginalité des hommes par rapport au foyer, leur fort investissement à l'extérieur, l'éclatement du groupe domestique sous la poussée des « bandes » et des « clubs » de jeunes ou des réunions sportives chez les hommes adultes, etc. Quant aux « marges ethno-culturelles » que constituent les Chinois, les Brésiliens et les Haïtiens présents dans ce quartier du centre ville — encore qu'ils n'y soient pas tout à fait représentatifs de ce que sont, à l'échelle de la Guyane, les groupes immigrés considérés — elles nous font accéder aux itinéraires migratoires, au processus de créolisation, à ses limites aussi, en un temps où le discours dominant est davantage à l'intégration et à la complémentarité des cultures. Quelques mots sur l'insertion des Amérindiens « dans la trame urbaine » viennent compléter le tableau de ces « marges », où l'auteur juge utile d'introduire, au moins succinctement, le délicat problème des minorités autochtones jusqu'alors centrées sur un mode de vie largement communautaire...

Le propos général du livre est ambitieux, mais la démarche se fait « naturaliste », et c'est finalement une bien intéressante anthropologie de la vie quotidienne en ville qui nous est proposée.

*ORSTOM, Paris, 1989.*